



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La World Youth Alliance est une organisation mondiale de jeunes ayant pour vocation de promouvoir la dignité de la personne humaine dans les domaines politique et culturel et de tisser des liens de solidarité entre les jeunes des pays en développement et des pays développés.

Tous les êtres humains sont égaux en dignité et méritent donc le respect ainsi que la possibilité et la liberté d'utiliser leurs aptitudes et leurs talents. Les personnes qui comprennent la dignité humaine cherchent à bâtir des sociétés où chacun peut s'épanouir, ce qui est indispensable pour que l'élimination de la pauvreté et les efforts de développement durable profitent véritablement à tous. La dignité humaine doit dès lors être le maître-mot de toute notre action.

Cette approche axée sur la dignité humaine est illustrée dans le principe selon lequel l'être humain doit être au cœur du développement. C'est sur cette valeur intrinsèque de l'être humain que doivent reposer les politiques et les lois qui créent les conditions propices à l'épanouissement des personnes. Nous devons donc respecter chaque être humain et travailler main dans la main dans un esprit de solidarité pour veiller à inclure chacun dans nos efforts visant à éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable.

Le développement axé sur la personne et fondé sur la dignité humaine met l'accent sur l'autonomisation des personnes. Les politiques axées sur la dignité humaine reconnaissent la capacité de chaque individu à contribuer au développement et à ne pas se contenter d'en bénéficier. La créativité humaine et l'ardeur au travail sont au cœur de l'innovation et ont permis d'améliorer les conditions de vie d'innombrables personnes. Les politiques fondées sur la dignité humaine privilégient les soins de santé de base (objectif de développement durable n° 3), l'éducation et la formation professionnelle (objectif de développement durable n° 4), la bonne gouvernance et les infrastructures (objectif de développement durable n° 16), lesquels donnent accès à diverses formes de capital, permettant ainsi aux individus d'être les moteurs du développement. Les politiques aux termes desquelles les individus font partie du problème à résoudre et ne sont pas considérés comme des acteurs du développement sapent en réalité ces efforts.

Chaque personne a le droit de jouir du meilleur état de santé possible. La santé influence la participation des individus dans les sphères professionnelles et sociales. Un mauvais état de santé peut nuire à la possibilité d'être instruit et empêcher une personne d'appartenir à la population active et de prendre part à la vie de la communauté.

Un bon état de santé requiert non seulement des soins médicaux, mais aussi de l'eau non polluée, des services d'assainissement, une bonne alimentation, un bien-être psychologique et l'éducation nécessaire pour comprendre les avis médicaux et prendre des décisions éclairées. Les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les populations touchées par des conflits se heurtent de manière disproportionnée à une insuffisance d'accès aux soins médicaux et à l'éducation. Ils méritent donc que l'on réponde à leurs besoins et que l'on leur donne les moyens de participer pleinement à la vie de la société.

La dignité humaine doit être au cœur des soins de santé. Il faut que les personnes soient capables de comprendre leur corps et les possibilités qui s'offrent à elles pour donner un consentement éclairé. Elles ne devraient pas se voir refuser l'accès aux soins de santé au motif de leur race, classe, handicap ou âge, et tous les traitements et services doivent respecter les valeurs et la dignité de tous les êtres humains. La World Youth Alliance encourage les États Membres à ne pas imposer de produits de

santé ni de procédures sanitaires qui ne respectent pas la conscience des patients ou qui nuisent à la dignité humaine. Les pratiques sujettes à controverse telles que l'avortement portent atteinte à la dignité de la mère et de l'enfant, et ne devraient pas être encouragées comme moyen d'éliminer la pauvreté.

L'accès à une éducation de qualité doit être garanti pour tous de manière égale, et celle-ci devrait partir d'une réelle compréhension de la personne humaine, et encourager le respect de soi et des autres dans un esprit de solidarité. L'éducation des enfants incombe en premier lieu aux parents et ces derniers devraient être soutenus dans ce rôle par l'État.

La World Youth Alliance a élaboré un programme qui peut aider à promouvoir le respect, un comportement responsable et l'égalité entre les hommes et les femmes. Le programme Human Dignity Curriculum enseigne aux enfants ce qu'est la dignité humaine, à savoir que chaque être humain en est doté et qu'elle doit donc être respectée. Le programme respecte les différences culturelles et encourage la participation des parents. Les étudiants qui appréhendent le concept de dignité humaine sont disposés non seulement à prendre des décisions personnelles de façon responsable, mais aussi à servir la cause de leur communauté et à traiter les autres avec respect dans la sphère familiale, parmi leurs pairs et au sein de leur communauté, y compris dans leurs relations personnelles.

Le programme comporte aussi un volet sur l'éducation sexuelle. Il fournit de l'information adaptée à l'âge des participants et précise du point de vue biologique, en privilégiant le développement personnel et la prise de décisions réfléchies par les élèves sur leur sexualité en fonction de la connaissance de soi qu'ils ont acquise et du respect de leur propre dignité et de celle des autres, de sorte que les filles et les garçons puissent tisser des liens de façon saine et respectueuse et résister à l'incitation à la conformité.

Les jeunes qui appréhendent le concept de dignité humaine sont disposés non seulement à prendre des décisions personnelles de façon responsable, mais aussi à servir la cause de leur communauté et à traiter les autres avec respect dans la sphère familiale, parmi leurs pairs et au sein de leur communauté, y compris dans leurs relations personnelles. Ils seront à même de contribuer au développement durable et à l'élimination de la pauvreté, non seulement pour eux, mais aussi pour les autres.

Un bon état de santé et une éducation adéquate ne sont pas des conditions suffisantes pour parvenir au développement et éliminer la pauvreté. Aux fins de l'autonomisation véritable des personnes, nous devons veiller à ce qu'elles aient accès aux diverses formes de capital. Cette idée est illustrée par l'objectif de développement durable n° 16, qui met en exergue l'importance des sociétés justes et des institutions responsables car ce sont elles qui garantissent l'égalité d'accès pour tous aux formes de capital fondamentales.

Michael Fairbanks, conseiller du président rwandais, Paul Kagame, a dégagé sept formes de capital auxquelles les personnes doivent avoir accès pour vivre convenablement, à savoir : les ressources naturelles telles que la situation géographique, les ressources du sous-sol, les forêts, les plages et le climat ; les ressources financières nationales telles que l'épargne et les réserves internationales ; le capital créé par l'homme tel que les bâtiments, les ponts, les routes et les moyens de télécommunication ; le capital institutionnel tel que la protection juridique des biens corporels et incorporels, les ministères efficaces et les entreprises qui s'efforcent d'accorder le plus de valeur possible aux actionnaires, et indemnisent et forment les employés ; les connaissances telles que les brevets internationaux et les capacités des universités et des groupes d'étude et d'analyse ; le capital humain, qui représente des compétences, des connaissances et des capacités ; et le capital culturel,

qui ne représente pas seulement les expressions explicites de la culture telles que la musique, la langue et la tradition rituelle, mais aussi les comportements et les valeurs liées à l'innovation.

Le capital institutionnel concorde en grande partie avec l'objectif 16 et il est essentiel pour garantir l'accès aux autres formes de capital. Dans les pays où la corruption est omniprésente, les pauvres n'ont souvent pas les moyens de faire valoir leurs droits. Dans ceux où la réglementation est inadéquate ou autoritaire, l'impossibilité de lancer de nouvelles entreprises mène souvent à la concentration du pouvoir et des richesses. L'absence d'infrastructures convenables nuit à la prospérité de l'entrepreneuriat. Les personnes pauvres et vulnérables sont celles qui pâtissent le plus de ces problèmes.

Toutefois, les pays qui investissent dans des institutions justes et responsables et dans la bonne gestion des infrastructures peuvent apporter des changements durables. L'élimination de la corruption place davantage de personnes sur un pied d'égalité. Les systèmes de réglementation raisonnables et compréhensibles par tous peuvent protéger les ressources d'une utilisation abusive tout en garantissant l'accès à ces dernières à chaque personne ayant un projet en tête et la volonté de travailler pour le concrétiser. La création de systèmes justes et responsables augmentera l'utilisation des ressources par ceux qui ont tendance à être exclus, ce qui est essentiel pour éliminer la pauvreté et garantir un développement durable pour tous.

Les êtres humains constituent notre ressource la plus précieuse. À mesure que le monde du travail continue de s'agrandir et d'évoluer, il est important de veiller à inclure tout le monde dans chacune des sphères de la vie. En fondant nos efforts sur la dignité humaine et en élaborant des politiques axées sur la personne, nous pouvons donner les moyens à tous les êtres humains de résoudre les difficultés. Ainsi, chacun peut contribuer au développement de sa communauté en ayant recours à ses capacités et à ses dons uniques.

La World Youth Alliance prie donc instamment la Commission de promouvoir, d'une part, les politiques fondées sur la dignité humaine garantissant l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité pour tous, et d'autre part, des institutions justes et responsables, pour veiller à ce que les personnes aient accès aux différentes formes de capital, grâce auxquelles elles peuvent contribuer au développement durable et à l'élimination de la pauvreté.